



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

MAISON DU DEPARTEMENT DE PLAN DU VAR

PERMANENCES

CPAM

Tous les jours sans rendez-vous un agent de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) vous reçoit de 9h00 à 13h et de 14h à 16h

CDAD- Avocat :

Le 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 13h sur rendez vous ou en visioconférence sur rendez vous (avocat généraliste et droit du travail)

URSSAF

En visioconférence du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sans rendez-vous

Mission Locale

En visioconférence le lundi après midi et le vendredi toute la journée sur rendez vous

Impôts (centre des finances publiques)

En visioconférence le lundi et le mardi de 9h à 12h sans rendez vous

RSI - Régime Social des Indépendants

En visioconférence du lundi au vendredi de 9h à 16h sans rendez vous

MSA - Mutualité Sociale Agricole

En visioconférence du lundi au vendredi de 9h à 16h sans rendez vous

Chambre de Métiers

En visioconférence du lundi au vendredi de 9h à 16h sans rendez vous

ADIL (Informations sur le logement)

En visioconférence le mardi de 13h30 à 16h sur rendez vous

ADIE

En visioconférence le mardi sur rendez vous

Centre d'Information et d'Orientation pour les collégiens :

En visioconférence le mercredi de 13h30 à 16h sur rendez vous

Défenseur des droits

En visioconférence le jeudi sur rendez vous

Ligue contre le cancer : en visioconférence sur rendez vous

A.P.F (Association des paralysés de France)

Le 3ème mercredi du mois sur rendez vous

Ecrivain Public (Aide administrative)

Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous

**Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h**

368 route de la porte des Alpes (06670)
Tel : 04.89.04.35.00 – Fax : 04.89.04.35.01

Courriel : mddpdv@departement06.fr

Votre rendez-vous :